

THEATRE DES CELESTINS

Directeur
JEAN MEYER

Directeur de la scène
RENÉ MONIEZ

Régisseur général
Jean-Claude DELHUMEAU

Chef machiniste
ROGER GIRARD

Chef électricien
MARC BRUN

Chef costumière
Josiane BERTHAUD

Maquette
RENÉ PERRIN

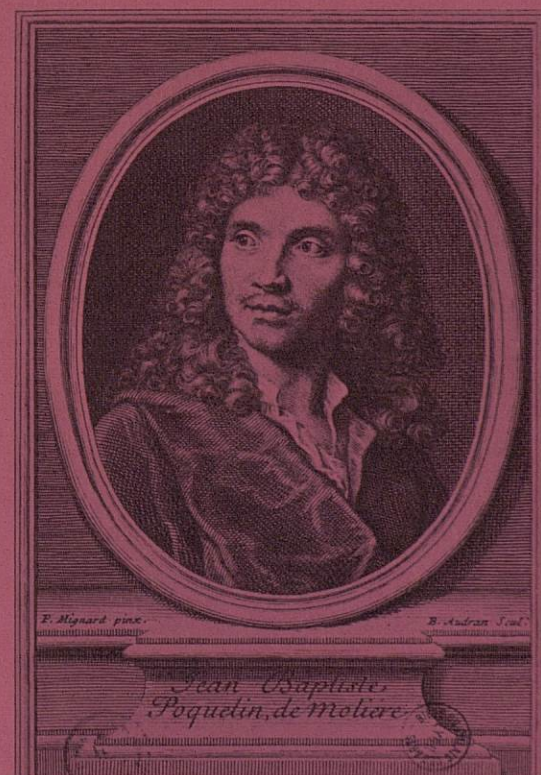
Impression : COMIMPRIM

THÉÂTRE
DES
CÉLESTINS

THEATRE DES CELESTINS

LE TARTUFFE

de
Molière



SAISON 1983-1984

Voici une comédie dont on a fait beaucoup de bruit, qui a été longtemps persécutée ; et les gens qu'elle joue ont bien fait voir qu'ils étaient plus puissants en France que tous ceux que j'ai joués jusqu'ici. Les marquis, les précieuses, les cocus et les médecins ont souffert doucement qu'on les ait représentés, et ils ont fait semblant de se divertir, avec tout le monde, des peintures que l'on a faites d'eux, mais les hypocrites n'ont point entendu raillerie ; ils se sont effarouchés d'abord et ont trouvé étrange que j'eusse la hardiesse de jouer leurs grimaces, et de vouloir décrier un métier dont tant d'honnêtes gens se mêlent. C'est un crime qu'ils ne sauraient me pardonner ; et ils se sont tous armés contre ma comédie avec une fureur épouvantable. Ils n'ont eu garde de l'attaquer par le côté qui les a blessés : ils sont trop politiques pour cela et savent trop bien vivre pour découvrir le fond de leur âme. Suivant leur louable coutume, ils ont couvert leurs intérêts de la cause de Dieu ; et le Tartuffe, dans leur bouche, est une pièce qui offense la piété. Elle est, d'un bout à l'autre, pleine d'abominations, et l'on n'y trouve rien qui ne mérite le feu.

Voilà ce qui m'oblige à me défendre. C'est aux vrais dévots que je veux partout me justifier sur la conduite de ma comédie ; et je les conjure, de tout mon cœur, de ne point condamner les choses avant que de les voir, de se défaire de toute prévention et de ne point servir la passion de ceux dont les grimaces les déshonorent.

Les choses même les plus saintes ne sont point à couvert de la corruption des hommes ; et nous voyons des scélérats, qui, tous les jours, abusent de la piété et la font servir méchamment aux crimes les plus grands. Mais on ne laisse pas pour cela de faire les distinctions qu'il est besoin de faire. On n'enveloppe point dans une fausse conséquence la bonté des choses que l'on corrompt avec la malice des corrupteurs. On sépare toujours le mauvais usage d'avec l'intention de l'art.

Finissons par un mot du Prince de Condé sur la comédie de Tartuffe.

Huit jours après qu'elle eut été défendue, on représenta, devant la cour, une pièce intitulée « Scaramouche ermite » ; et le roi, en sortant, dit au grand prince que je veux dire : « Je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière ne disent mot de celle de « Scaramouche » ». A quoi le prince répondit : « La raison de cela, c'est que la comédie de Scaramouche joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point, mais celle de Molière les joue eux-mêmes ; c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir ».

Molière



Ecrive sur l'ordre de Louis XIV qui voulait dénoncer publiquement les agissements de la « Confrérie du Très Saint Sacrement de l'Autel », plus connue sous le nom de « La Cabale », la comédie du Tartuffe fut représentée pour la première fois à Versailles au milieu des célèbres fêtes des « Plaisirs de l'Île Enchantée », le 12 mai 1664, puis interdite le lendemain, par ce même Roi qui l'avait commandée. On peut regarder cette interdiction comme un trait de génie politique. En se voilant la face Louis XIV grossissait le crime.

Molière qui n'avait pas prévu ce coup terrible, proteste de sa bonne foi et lit sa pièce à la Reine Christine, au Légat du Pape, à Ninon de Lenclos... En vain.

Après avoir rectifié et terminé son œuvre, Versailles n'en avait vu que les trois premiers actes, il ose en 1667 en donner une seconde représentation. Nouvelle interdiction qui vient cette fois du Président Lamoignon. Molière envoie deux de ses comédiens au siège de Lille pour tenter de fléchir son Roi... En vain.

Il corrige encore son Tartuffe, en modifie l'habit et obtient, en 1669, après cinq années d'interdiction, l'autorisation de le faire représenter et imprimer dans la version que nous donnons aujourd'hui.

J.M.

Du 24 janvier au 5 février 1984

LE TARTUFFE

de Molière

Décors et costumes de Suzanne Laliq

Mise en scène de Jean Meyer

avec

Madame Pernelle	Louise CONTE
Elmire	Yolande FOLLIOT
Dorine	Frédérique TIRMONT
Damis	Christophe LEMEE
Cléante	François TIMMERMAN
Orgon	Jean MEYER
Mariane	Agnès DENEFFLE
Valère	Michel WEINSTADT
Tartuffe	Jacques MAURY
Monsieur Loyal	Robert CHAZOT
Un exempt	Bernard RISTROPH
Flipote	Isabelle BLACHIER
Valets	Philippe CHEVALLIER
	Denis JOURDA
	Pierre CHANU
Gardes	Raphaël FERNANDEZ

